

Compte-rendu de la journée du 05 février 2014

Lycée Champollion à Lattes

Les Elèves Intellectuellement Précoces (EIP)

Partie 2 : Prise en charge

Formation/sensibilisation des enseignants :

- Formation régulière des enseignantes (PAF), large diffusion des informations (réactiver régulièrement car les personnels changent)
- Sensibilisation des enseignants aux problématiques particulières des EIP
- Création d'une « bibliothèque » EIP dans l'établissement (CDI, salle des profs...)
- Plaquette du lycée : présentation du dispositif
- Information le jour de la pré-rentrée (réunion plénière)

Repérage :

- Création d'un réseau interne dans l'établissement (Proviseur, infirmière, Copsy, CPE, enseignants, documentaliste, assistants d'éducation, autres personnels : personnes volontaires et motivées !) réunions ponctuelles
- Outil de repérage (document en cours de création, attente validation DASEN)
- Lien collège/lycée

Suivi des EIP :

- Rencontre avec les familles en début d'année (présentation du dispositif par l'établissement, présentation de l'élève par la famille ou lui-même, les attentes de chacun...)
- Entretiens réguliers (ou à la demande) avec les élèves
- Groupes de paroles (regroupant tous les EIP de l'établissement)
- Un contrat/protocole mis en place dès le début d'année, signé par tous les partis
- Sorte de PPS, de « PAS-EIP » avec rencontres institutionnalisées
- Livret de suivi (livret annexé au livret scolaire) : diagnostic (l'avant établissement), évolution, partenaires, actions proposées...
- Accompagnement possible par le SAPAD (pour des élèves en décrochage : cours à domicile dans l'objectif de les ramener vers l'Ecole)
- Travail sur l'orientation (fixer des objectifs)

Pédagogie adaptée :

- Décloisonnement dans certaines matières (vers niveau supérieur ou inférieur)
- EDT personnalisés
- Tutorat (un adulte référent) : 1h par semaine

- Des ateliers :
 - Ex : « La gestion des émotions (colère, frustration...) » mis en place par l'infirmière
 - « Développement personnel » : définir ensemble ce qu'est un EIP
 - « Mieux se connaître pour mieux apprendre » (avec COPS), reconnaître son style cognitif
 - « Echecs »
 - « Architecture » création de plans
 - « Apprentissage de la langue des signes »
 - « Création d'un blog, d'une radio lycéenne »
 - « philo »
- Proposer 3° ou 4° langue vivante
- 1h dans EDT de méthodologie (avec enseignant ou documentaliste)
- Des options différentes (ex : le Chinois, les mathématiques en chinois !)
- Regroupement dans la même classe (?)
- Cartes eucharistiques/mentales
- Exposés (Power Point)
- approfondissements

Quels moyens ?

- Constats : manque de moyens et surcharge de travail !
- Dispositif répertorié dans CARDIE : quelques heures allouées pour les personnes ressources
- DGH : quelques heures attribuées au dispositif
- Intervention des associations (EIP), des clubs (jeu d'échecs...) : bénévolat
- Partenariat avec Universités, grandes écoles... (animation d'atelier par des étudiants bénévoles)